

Maintien et actualisation des compétences d'expert en navigation avec passagers

Organisme agréé, spécialisé dans la formation du personnel dans le domaine de la sécurité à bords des établissements flottants recevant du public et des bateaux à passagers

Objectifs

Assurer la fonction d'expert au sens de l'article 5.02

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour passer la qualification d'expert en navigation avec passagers

Public Visé

Public ayant une expérience en navigation

Pré Requis

Avoir 18 ans et apte médicalement et pouvoir justifier d'une expérience en navigation

Objectifs pédagogiques

Formation du personnel en charge de la sécurité à bords des bateaux à passagers. Veille technique et réglementaire et action de sécurité active et passive

Méthodes et moyens pédagogiques

Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis, après évaluation et contrôle des connaissances

Qualification Intervenant(e)(s)

Intervenants justifiant de qualifications professionnelles en navigation et en prévention à la sécurité

Parcours pédagogique

Partie théorique :

- Configuration et équipement conformes du bateau à passagers
- Prescriptions de sécurité et initiation aux mesures d'assistance nécessaires
- Tâches de l'équipage et du personnel de bord conformément au dossier de sécurité
- Connaissances générales relatives à la stabilité des bateaux à passagers en cas d'avarie
- Prévention des incendies et lutte contre les incendies, utilisation des installations d'extinction d'incendie
- Attestations de contrôle des installations et équipements de sécurité
- Principes de la gestion des conflits
- Principes de base pour la prévention de mouvements de panique
- Commission Centrale pour la Navigation du Rhin
- Règlement relatif au personnel de la navigation sur le Rhin (RPN)

Partie pratique :

- Connaissances relatives à la manipulation et à l'utilisation de l'équipement de sécurité des bateaux à passagers
- Connaissances relatives à l'application pratique des prescriptions de sécurité et à la prise des mesures de secours nécessaires

ACFI - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52 44 07192 44

ACFI-Action Formation Incendie

Siège social: 3 rue des Murailles, 44430 Le Loroux-Bottereau

Organisme certifié Qualiopi sous le numéro: FR06233-1

SARL au capital de 7622 € SIRET: 411 948 334 00023 Code APE: 8559 A

Numéro de déclaration d'activité 52 44 07192 44 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Formation du personnel en charge de la sécurité à bords des bateaux à passagers. Veille technique et réglementaire et action de sécurité active et passive.

Méthodes et modalités d'évaluation

A la fin de la séance les stagiaires seront capables de:

- Organiser l'utilisation des moyens de sauvetage à bord,
- Appliquer les consignes de sécurité,
- Adapter les mesures de protections et situations d'urgence,
- Porter assistance aux PMR et situation de handicaps,
- Communiquer dans anglais élémentaire,
- être informé du droit des passagers,

Durée

17.50 Heures

2.5 Jours

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

BERTRAND HAZENDONCK
Responsable formation

Tél. : 0631518291
Mail : acfi@ensi-incendie.fr

ACFI - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52 44 07192 44

ACFI-Action Formation Incendie
Siège social: 3 rue des Murailles, 44430 Le Loroux-Bottereau
Organisme certifié Qualiopi sous le numéro: FR06233-1
SARL au capital de 7622 € SIRET: 411 948 334 00023 Code APE: 8559 A
Numéro de déclaration d'activité 52 44 07192 44 auprès du préfet de région des Pays de la Loire